

COMITÉ EHDA

COMPTE RENDU

Lundi, 29 janvier 2024

1. Accueil et présentation des membres

PRÉSENCES

Mme Céline Morasse, Centre de services scolaire de Portneuf
Mme Geneviève Beaudoin, École de la Saumonière
Mme Anik Boulianne, École des Bourdons et Courval
Mme Mélanie Gilbert, École des Sentiers et de la Riveraine
Mme Geneviève Gosselin, IRDPQ de Portneuf
Mme Danielle-Christine Houde, École secondaire Donnacona
Mme Karen Laverdière, École Sainte-Marie
Mme Julie Maltais-Laflamme, École de la Riveraine
M. Stéphane Morissette, Centre de services scolaire de Portneuf

ABSENCES

Mme Susy Paré, École des Bourdons et Courval
Mme Josée Roy, École secondaire Louis-Jobin

Madame Céline Morasse souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Danielle-Christine Houde et appuyée par Mme Karen Laverdière.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 6 décembre 2023

Au point 4., nous devrions lire Mme Geneviève Beaudoin au lieu de Geneviève Gosselin.

Au point 6., Mme Danielle-Christine Houde demande si les services éducatifs ont réfléchi à la possibilité d'engager une éducatrice spécialisée pour la classe de francisation. Mme Céline Morasse mentionne qu'elle considérera cette proposition.

L'adoption du compte rendu est proposée par Mme Geneviève Beaudoin et appuyée par Mme Annick Boulianne.

4. Présentation des résultats de la mi-année du PEVR 2023-2027

Mme Céline Morasse présente les résultats du PEVR en prenant soin d'expliquer chacune des orientations et chacun des moyens qui a été mis en place jusqu'à présent.

Mme Geneviève Beaudoin mentionne qu'elle trouve difficile de savoir qui s'occupe des différents dossiers au Centre de services scolaire, à la suite de tous les mouvements du personnel. Elle suggère que des mises à jour soient envoyées régulièrement aux employés.

Mme Danielle-Christine Houde demande s'il est prévu de mettre en place un système de mentorat pour le personnel de soutien.

Mme Geneviève Beaudoin souligne qu'elle aimerait être présente lors de la présentation de ses élèves dans les classes régionales. Mme Céline Morasse lui répond qu'elle pourra présenter ses élèves lors d'une prochaine rencontre.

5. Classes régionales 2024-2025 (dépôt document)

Mme Céline Morasse mentionne qu'elle a déjà présenté les classes régionales lors d'une rencontre antérieure. Elle précise qu'il pourrait y avoir des changements au niveau des classes régionales à la suite du classement des élèves si toutefois on constate qu'une clientèle n'était pas desservie. Elle dit qu'elle pourrait très bien proposer d'ouvrir une autre classe.

Madame Morasse mentionne également que le document de présentation des classes régionales a été mis à jour. Il a été simplifié et clarifié.

Important : Ajouter la classe ILSS dans le document de présentation des classes régionales.

6. Consultation des critères de répartition des services 2024-2025 dans les écoles

Mme Céline Morasse présente les critères de répartition des services et elle précise qu'à la demande des directions d'école, les élèves immigrants ont été reconnus dans l'attribution de l'orthopédagogie.

Important : Ajouter dans le document 5% pour les deux (2) classes de langage.

7. Diplôme persévérance scolaire (Horaire de la distribution des prix)

Mme Céline Morasse précise qu'elle et sa collègue, Mme Marie-Andrée Couillard, se rendront dans les écoles les 15 et 16 février prochain afin de remettre un sac de sport ainsi qu'un diplôme aux élèves sélectionnés. Elle invite les parents qui le souhaitent à se joindre à elles pour la remise des prix.

8. Comité de parents

C'est Mme Suzy Paré qui a assisté à la dernière rencontre du comité de parents, mais comme elle est absente à la rencontre de ce soir, nous traiterons ce point lors de la prochaine rencontre.

9. Correspondance

Aucune correspondance

10. Affaires diverses

Aucun point

11. Point statutaire - PEVR

Aucun point

12. Date et endroit de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 22 avril 2024, à 19 h 15.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Julie Maltais-Laflamme et appuyée par Mme Annick Boulianne.

Heure de levée de la rencontre à 21 h 42.

Durée : 2 h 27

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire